



Samedi 1^{er} FÉVRIER
20 h 30



The Grudge
De Nicolas Pesce
Durée : 1h34
Genre : Epouvante-horreur

Dimanche 2 FÉVRIER
15 h



Sol
De Jézabel Marques
Durée : 1h38
Genre : Comédie

Samedi 8 FÉVRIER
20 h 30



Bad boys for life
De Adil El Arbi, Bilal Fallah
Durée : 2h04
Genres : Action, Comédie

Dimanche 9 FÉVRIER
15 h



Une belle équipe
De Mohamed Hamdi
Durée : 2h14
Genre : Comédie

Samedi 15 FÉVRIER
20 h 30
Dimanche 16 FÉVRIER
15 h



Le Lion
De Ludovic Colbeau-Justin
Durée : 1h40
Genres : Comédie, Espionnage

Lundi 17 FÉVRIER
14 h



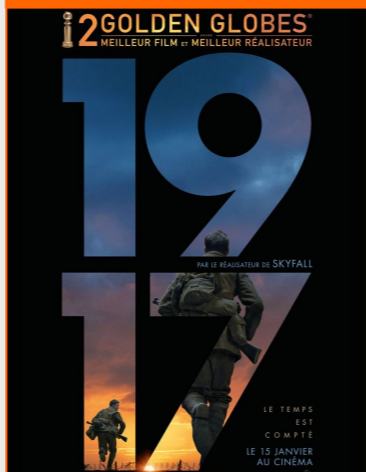
Le Lion
De Ludovic Colbeau-Justin
Durée : 1h40
Genres : Comédie, Espionnage

Samedi 22 FÉVRIER
15 h



Le cristal magique
De Nina Wels, Regina Welker
Durée : 1h21
Genres : Animation, Famille

Samedi 22 FÉVRIER
20 h 30



1917
De Sam Mendes
Durée : 1h59
Genre : Drame, Historique, Guerre

Dimanche 23 FÉVRIER
15 h



Le voyage du Dr Dolittle
De Stephen Gaghan
Durée : 1h46
Genres : Comédie, Famille

Mercredi 26 FÉVRIER
15 h



SamSam
De Tanguy De Kermel
Durée : 1h20
Genres : Animation, Famille

Samedi 29 FÉVRIER
20 h 30



Birds of Prey et la fantastique histoire de Harley Quinn
De Cathy Yan
Durée : 1h48
Genre : Action, Aventure

Dimanche 1^{er} MARS
15 h



Sonic le film
De Jeff Fowler
Durée : 1h40
Genre : Aventure

Mairie de Blâmont
Place de l'Hôtel de Ville
54450 Blâmont
03 83 76 28 28
mairie@blamont.fr
http://blamont.fr
Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi
10-12 h & 15-17 h



Calendrier électoral

- Les élections municipales se dérouleront le **dimanche 15 mars 2020** pour le premier tour. Le second tour des élections aura, si nécessaire, lieu le dimanche 22 mars 2020.
 - Les demandes d'inscription sur les listes électorales pour participer à ce scrutin, devront être déposées au plus tard le **vendredi 7 février 2020**.
- L'inscription par courrier, en mairie, ou en ligne (service-public.fr) nécessite :
- un justificatif d'identité,
 - un justificatif de domicile,
 - le formulaire cerfa n°12669*02 de demande d'inscription (disponible en mairie).
- Pour rappel, l'inscription est automatique pour :
- le jeune atteignant 18 ans et s'étant fait recenser à l'âge de 16 ans,
 - la personne devenue française après 2018.

Vote par procuration : on peut donner procuration à toute personne, inscrite sur les listes électorales de la même commune que soi, et qui ne dispose pas de plus de deux procurations (dont une seule établie en France) le jour du vote. Pour effectuer la procuration, il est nécessaire de se rendre en personne dans un commissariat de police, une gendarmerie ou au tribunal d'instance de son domicile ou de son lieu de travail. Il faut alors remplir un formulaire papier (ou déposer celui préalablement téléchargé sur Internet) et présenter un justificatif d'identité. On peut choisir de donner procuration pour un tour ou les deux, ou même pour une durée déterminée, qui peut aller jusqu'à un an. En théorie, il est possible de déposer une procuration jusqu'au jour du vote : mais en pratique, la demande risque de ne pas être enregistrée à temps par les autorités.

A Blâmont, le nombre de conseillers municipaux à élire est de 15, et le nombre de conseillers communautaires de 5, par scrutin de listes non panachables. Les déclarations de candidatures (listes) doivent être déposées en préfecture ou sous-préfecture avant le 27 février.



Borne électrique de recharge

Lors de la rénovation de la place de l'Hôtel de Ville de Blâmont, la municipalité avait prévu une arrivée électrique pour le branchement des véhicules électriques ou hybrides. Cette préinstallation va simplifier la pose d'une borne de recharge accélérée, effectuée très prochainement par le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays du Lunévillois, qui prend en charge ces installations dans plusieurs communes. Blâmont est précurseur en la matière, et cette borne trouve son utilité immédiate, un nouvel habitant ayant fait la demande.



Ecole Jean Crouzier Concert de Noël 19 décembre

Cette année encore, les enfants nous ont fait le plaisir, de danser pour les maternelles, les primaires ont chanté et la classe de CM2 nous a joué quelques notes à la guitare et au synthétiseur. Toutes les classes se sont réunies pour clôturer ce concert en chantant "Youpi Oh". Encore un grand bravo aux enfants, et un grand merci à M. Antoniacomi, pour ses magnifiques photos, ainsi qu'à notre fabuleux "Père Noël".





Cimetière : bilan d'étape

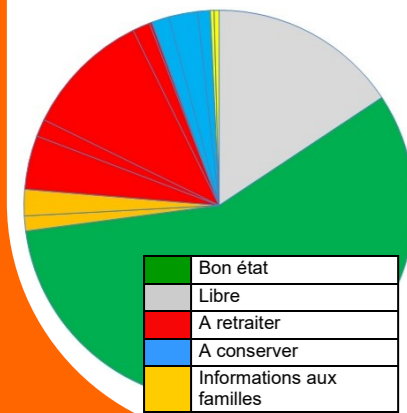
Dès 2018, nous avons annoncé un travail de fond pour la remise en état du cimetière communal, avec une reprise complète et méthodique. Depuis 20 mois :

- L'ensemble des concessions funéraires a été recensé. La base de données du cimetière contient désormais 1134 concessions (dont 56 en espace cinéraire pour inhumations, et 21 en columbariums), et regroupe 3081 noms.
- Un relevé photographique intégral a été réalisé (1356 photographies haute résolution).
- Un maximum d'informations a été recherché, notamment dans les registres d'état civil, actes de concessions, et toutes sources disponibles (y compris la presse). Ont ainsi été reconstituées 1887 inhumations.
- La situation juridique de chaque concession a été établie.
- Une commission municipale spécifique s'est penchée sur la situation de 959 concessions.

Ce rapport détaillé va permettre de :

- Informer les titulaires de concessions expirées ou en mauvais état.
- Relever les concessions en état d'abandon ne présentant, ni caractère architectural, ni valeur mémorielle à titre communal.
- Relever les concessions expirées répondant aux mêmes critères.
- Remettre en état les tombes dont la commune aurait dû assumer la charge, soit parce qu'elle en avait contracté l'obligation, soit parce qu'elle se doit d'en conserver la mémoire.
- Conserver et nettoyer les chapelles si spécifiques du cimetière, déclarées en état d'abandon.
- Conserver après relèves les monuments artistiques, notamment des frères Goeury, sculpteurs blâmontais.
- Mettre en place un plan définitif au cimetière.
- Et à l'issue de ce vaste programme, envisager un nettoyage général, et engager ensuite une réflexion sur l'accessibilité et la remise en état des allées.

Sans entrer ici dans trop de détails, on notera cependant que 75 % du cimetière est en bon état (dont 15 % de concessions libres), et que 18 % sont à traiter pour redonner au cimetière un aspect convenable. Il y aurait ainsi :



- 21 concessions expirées à signaler aux familles.
- 72 concessions expirées à reprendre immédiatement.
- 59 concessions en état d'abandon à reprendre immédiatement (dont 13 monuments à conserver).
- 43 concessions à constater en état d'abandon (dont 3 monuments à conserver).
- 10 monuments à remettre en état (travaux parfois minimes).
- 37 monuments à nettoyer ou conserver en l'état.
- 12 concessions en mauvais état.

Il reste à mettre en œuvre les procédures administratives et légales, mais aussi à tenir à la disposition de tous le détail des opérations envisagées, pour une pleine concertation avec les habitants, avant d'engager les opérations funéraires et techniques. Nous en communiquerons les modalités ultérieurement.



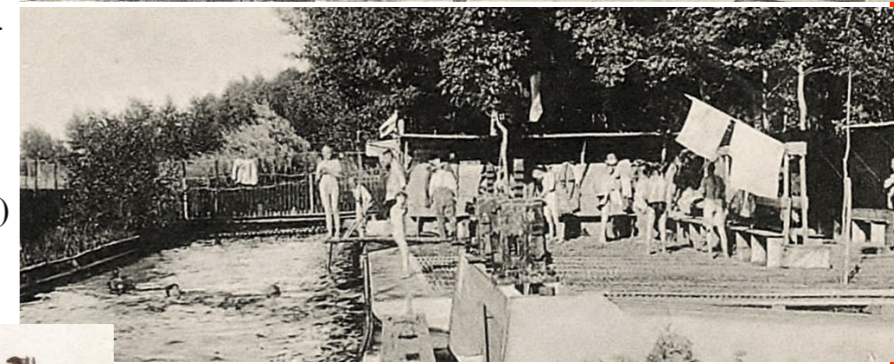
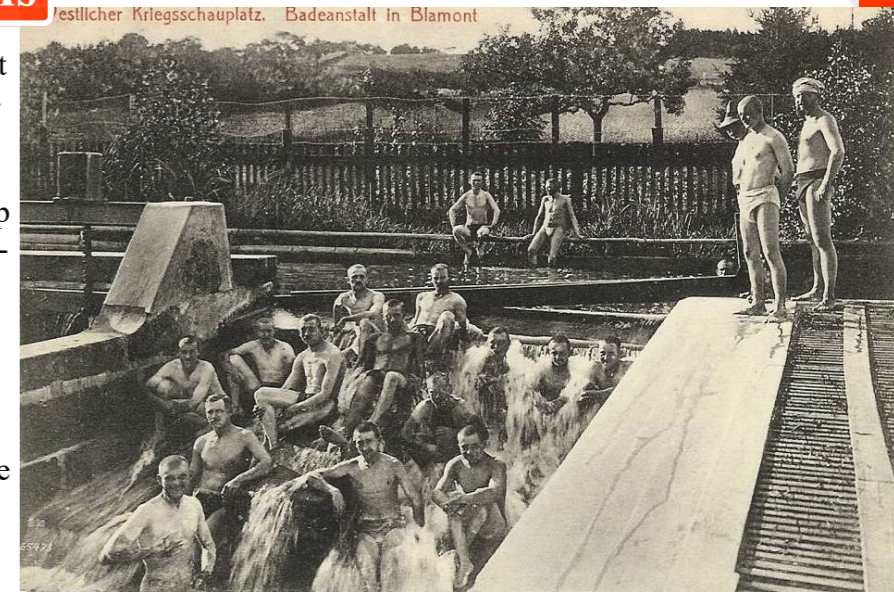
La carte postale du mois

« Le bain des Boches »

C'est sous ce nom qu'est encore connu le petit bras de raccordement, à l'est, entre la Vezouze (domaniale) et le ruisseau des Pâtis (communal), en amont du moulin.

On ignore quand ce déversoir, qui gère le trop-plein de la Vezouze, a été mis en place, puisqu'il est déjà présent sur la cartographie du début du XIX^{ème} siècle. Mais il ne fait aucun doute que le système d'écluse à porte à mouvement mécanique, toujours visible, est un aménagement réalisé dans la seconde moitié du XIX^{ème} pour réguler le volume et la vitesse de l'hélice située sous le moulin.

Lors de la première guerre, l'intérêt du site n'a pas échappé à l'occupant allemand (dont le goût pour le bain se retrouve ailleurs, comme la piscine de Deutsch-Avrécourt à la même époque, ou celle de Mignéville creusée par les prisonniers allemands en 1946). Les Allemands organisent pour la durée de la guerre une petite station de bain (Badeanstalt) avec esplanade, échelle, cabines et séchoirs, qu'ils ont fièrement reproduit sur au moins



trois cartes postales éditées par leur armée. Un siècle plus tard, le lieu en a conservé son appellation locale de *Bain des Boches*.



Atelier menuiserie - Décorations de printemps

L'atelier menuiserie prépare les décorations de Pâques et de printemps. Tout nouveau bénévole sera le bienvenu, le samedi matin de 8 h à 12 h, pour venir en renfort, découper, peindre, assembler tous ces petits objets et figurines qui apparaissent, de-ci, de-là, à différents lieux de notre commune.



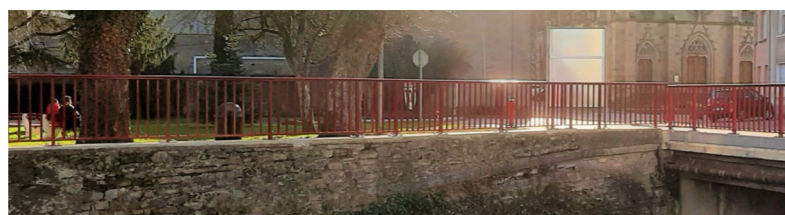
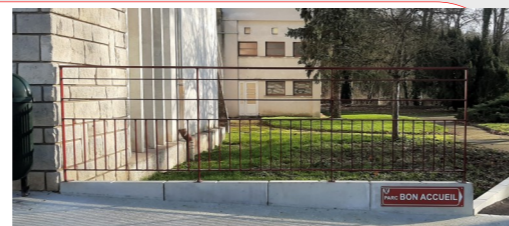
Cinéma : la rénovation continue

Les travaux de rénovation se poursuivent dans les sanitaires du cinéma. Les agents ont supprimé les bacs vétustes dans les toilettes des hommes, et les ont remplacés par des cuvettes adaptées. Le sol, aussi, est rénové ; les agents ont coulé une chape et posé un nouveau revêtement. Ils ont par ailleurs remplacé les lavabos abîmés.

Rambardes et garde-corps

Afin d'assurer la sécurité des usagers qui empruntent, quai de la Vezouze, la nouvelle rampe d'accès au parc Bon Accueil, une rambarde et un parapet ont été installés. Une rambarde de sécurité a aussi été installée à côté de l'entrée du cinéma.

Dans le même objectif de sécurité, les garde corps très vétustes, et ne respectant plus les normes en vigueur, ont été remplacés le long du square Antoine et Simone Veil ; ceux des ponts et du square forment ainsi un ensemble cohérent.



Panneaux

Des panneaux « risque de noyade » ont été installés par les agents, au parc Bon Accueil et à la zone de loisirs.



A ne pas manquer

Vendredi 31 janvier	De 16 h à 19 h 30, don du sang, Hôtel de Ville de Blâmont.
Lundi 3 février	De 14 h à 16 h 30, en mairie, atelier Mémoire et Amitié, pour les rendez-vous <i>Jeux, partage et convivialité</i> .
Vendredi 7 février	De 14 h à 16 h, local rue des Capucins, permanence <i>Solidarité dans le Blâmontois</i> .
Vendredi 21 février	De 14 h à 16 h, local rue des Capucins, permanence <i>Solidarité dans le Blâmontois</i> .
Lundi 24 février	De 14 h à 16 h 30, en mairie, atelier Mémoire et Amitié, pour les rendez-vous <i>Jeux, partage et convivialité</i> .

